
N° 3 | 2022

Pourquoi et en quoi le travail social est-il concerné par le changement climatique ? / Why and how is Social Work affected by climate change?

L'accès à l'alimentation durable en démocratie : quelles perspectives pour le travail social ?

Appel à contributions pour le n°4 de la revue "Articulation(s)"

Dominique PATUREL Chercheuse

HDR Sciences de Gestion

Collectif Démocratie Alimentaire

Édition électronique :

URL :

<https://articulations.numerev.com/articles/revue-3/617-l-acces-a-l-alimentation-durable-en-democratie-quelles-perspectives-pour-le-travail-social>

DOI : numerev_1872

ISSN : 2728-834X

Date de publication : 30/11/2022

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : PATUREL, D. (2022) L'accès à l'alimentation durable en démocratie :
quelles perspectives pour le travail social ? . *Articulations*, (3). https://doi.org/10.34745/numerev_1872

Mots-clés :

Ce numéro est consacré aux partages de connaissances issues de la recherche, produites majoritairement par de jeunes chercheuses et de jeunes chercheurs. Notre hypothèse est que le partage de leurs réflexions, de leur façon de poser les questions, résonnent avec les interrogations que nous avons entendues du côté des jeunes travailleuses sociales. Nous espérons qu'il y aura une suite avec un numéro où les travailleuses sociales partageront leurs questions et leur façon d'y répondre.

Nous qualifions de durable l'alimentation dans une double acception :

- d'une part en reprenant stricto sensu la définition donnée par la FAO en 2010 à savoir « Les régimes alimentaires durables sont des régimes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations actuelles et futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines. »
- et d'autre part, à partir des multiples ateliers de croisements des savoirs et expérimentations sociales où les familles à petits budget ont compris cette terminologie d'abord et avant tout comme un accès alimentaire qui dure et pour lequel on ne se préoccupe plus de chercher un accès.

L'alimentation fait l'objet de plans, de recommandations, de dispositifs. Même si son inscription dans la loi et son apparition dans la dénomination du ministère français de l'agriculture émerge à l'occasion de la loi de modernisation de l'agriculture de 2010, il est encore difficile aujourd'hui de considérer que celle-ci advient comme objet autonome dans le débat public. En effet, bien souvent encore, ce sont les effets qui sont discutés comme étant des causes (en particulier en invoquant les pratiques alimentaires individuelles au détriment des processus de fabrication de l'offre alimentaire), évitant ainsi de remettre en question profondément le système agroindustriel. Certes, des questionnements existent dans les instances publiques comme par exemple, la remise

en question de l'alimentation industrielle (Prud'homme, 2019)^[1], sur la place des agriculteurs et de l'enjeu de la souveraineté alimentaire (Le Feur, 2021)^[2], ou le dernier

avis du CNA concernant la précarité alimentaire^[3] ainsi que la diversité des travaux sur les problèmes de santé lié à l'alimentation avec un volet spécifique « La santé par l'alimentation » promu par le Ministère « des Affaires sociales »^[4].

Le travail social et ses professionnelles^[5] sont des actrices essentielles dans les enjeux d'accès à une alimentation durable (à la fois qualitativement et dans la durée) pour les familles et les personnes à petits budgets. Elles interviennent^[6] dans la prescription de l'aide alimentaire et dans l'accompagnement social par l'alimentation.

Pour pouvoir participer au débat public sur les enjeux démocratiques qui concernent les conditions d'accès à l'alimentation, ces professionnelles ont besoin de s'approprier la compréhension des systèmes alimentaires. Or, dans leur formation actuelle, l'alimentation reste traiter comme une question de santé ou un objet d'accompagnement social.

Les articles attendus ont comme objectif celui de faciliter la compréhension pour engager une transition alimentaire durable. Ils peuvent être des résultats d'expérimentations, des pistes plus théoriques concernant des manques comme par exemple le droit à l'alimentation, des réflexions sur la participation effective des personnes concernées ou la situation particulière de population comme par exemple les réfugiés. Une attention à la question du genre serait également bienvenue.

Les articles doivent faire entre 20000 et 40000 signes. Voir sur le site de la revue les consignes.

La date limite de remise des articles est pour le 15 janvier 2023. Un processus d'évaluation en double aveugle est ensuite prévu avec un retour pour le 20 février. La publication est prévue pour mars 2023.

^[1] ___ Loïc Prudhomme est député La France Insoumise (parti de gauche). Il a été réélu en 2022

^[2] ___ Sandrine Le Feur est députée La République en Marche (parti présidentiel) ; elle a été réélue en 2022.

^[3] <https://www.vie-publique.fr/rapport/286897-prevenir-et-lutter-contre-la-precarite-alimentaire-avis-91-du-cna>

[4]

[https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/priorite-prevention-rester-en-bonne-sante-tout-au-long-de-sa-vie-11031/priorite-prevention-les-mesures-phares-detaillees/article/la-sante-par-l-alimentation.](https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/priorite-prevention-rester-en-bonne-sante-tout-au-long-de-sa-vie-11031/priorite-prevention-les-mesures-phares-detaillees/article/la-sante-par-l-alimentation)

[5]

___ Les professionnelles concernées sont de façon largement majoritaire des femmes : nous emploierons donc le féminin

[6]

___ Il s'agit essentiellement des conseillères en économie sociale et familiale ; mais également des assistantes de service social, des techniciennes d'intervention sociale et familiale, des éducatrices, des monitrices éducatrices des agentes d'accueil dans les structures d'hébergement et de toutes les bénévoles dans les associations.